

Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1951-08-31

Auteur : Rolland de Renéville, André (1903-1962)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Citer cette page

Rolland de Renéville, André (1903-1962), Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1951-08-31, 1951-08-31.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 21/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15825>

Copier

Information sur la lettre

Date1951-08-31

DestinatairePaulhan, Jean (1884-1968)

LangueFrançais

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

ÉditeurSociété des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne,

LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)
Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 12/05/2022 Dernière
modification le 28/11/2025

31 Août 1951

Paris 11 rue Madame
(6^e)

Mon cher Ami

Nous sommes réunis hier soir après
avoir passé le mois d'Aout à
Vernon (Eure). Et en retrouvant je
trouve votre amicale carte, et
aussi votre "Petite Préface à toute
critique" et l'une et l'autre nous
font le plus grand plaisir. Mais
notre joie est hélas ! très gâtée
par ce que vous nous dites de
la fatigue ressentie par Germaine
à la suite de son déplacement !

Nous espérons que le fait de se
 retrouver dans son cadre familial
 et de retrouver le rythme habi-
 tuel de sa vie la remettront
 vite. En tous cas nous prenons la
 plus vive part à vos épreuves
 à tous deux, et nous n'avons à
 cela guère de mérite, car s'il
 est inhabituel à l'être humain de
 se mettre à la place de son pro-
 chain, la vie nous a apporté
 toutes les occasions d'être com-
 préhensifs...

A Vernon, Agnès a reçu de
 sa sœur une lettre qui lui a causé
 le plus grand chagrin, car il

résulte des termes prudents et
 ambigus qui y sont employés que
 le beau-frère de la sœur - seul
 soutien des autres membres de la
 famille - a été arrêté et
 déporté vers une destination inconnue,
 sans aucun autre motif
 que sa qualité d'ancien employé
 de guerre. (Mais gardez cela pour vous je vous en
 prie, sinon ses autres parents seraient arrêtés!)
 Je ne sais rien de tout au sujet
 de Jean de Bessière. Mais je
 suis surpris que le Prix Nobel
 puisse le surprendre: il faut qu'il
 ait une longue habitude de l'in-
 justice.

J'ai fait avec votre livre, ce
 que l'on ne doit jamais faire : je
 n'ai pu résister bien sûr, à le
 commencer par le milieu, c'est à
 dire à lire le chapitre sur Roug-
 seaux (André). Merveilleux !...
 S'il avait un peu de sens (mais
 alors il ne serait pas A. R.) il vous
 répondrait peut-être que c'est
 parce qu'il est incapable d'être
 un écrivain qu'il a opté pour la
 critique. Et que s'il devait en
 être autrement, il n'y aurait
 pas du tout de critique sur terre,
 et dont les écrivains seraient bien
 navrés. Il pourrait même tenter

de tenir à lui l'exemple de
cet excellent expert en naviga-
tion qui n'avait jamais vu la
mer. Mais là, il aurait tort,
car il ne sait pas non plus com-
ment on écrit.

Je vous parlerai de votre livre
lorsque je l'aurai lu vraiment,
c'est à dire ^{après l'avoir} ~~en le prenant~~ par
la première page. En attendant
je voudrais que vous me disiez / si
vous ^{me} ~~avez~~ le temps) ce qu'il faut
penser de l'emploi de ne dans
une phrase affirmative, et s'il
faut s'en tenir absolument d'un

tel emploi ou non. Je n'ai jamais
 été très fixé à cet égard, mais une
 on sille s'en le ne. Vous écrivez
 p. 61 : «... : il était à craindre
 qu'un nouveau coup de mer les pro-
 jetât dans les drosses du gouffre.»
 Était-il possible ou non d'écrire
 « ne les projetât » ? Vous avez
 fait exprès de ne pas le faire.
 Pourquoi ? Je ne sursaie de vous
 demander ce petit conseil de style,
 mais il y a là une question qui
 me s'agissait in quieté, lors qu'il
 me arrive d'écrire.

A Vernon j'ai pu travailler et beau-
 coup avancer mon livre sur Rimbaud et
ses témoins.

Mon cher Ami nous vous adresse à
 tous deux nos affectueux liens vives
 André